District Drôme Ardèche de Football

COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°7
Réunion du lundi 14/03/2022

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe		X	
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude		X	
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique		X	
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick		X	
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne		X	
MARLHIN Alexandre		X	
MONTALBANO Stéphan	X		
PEALAT Philippe		X	
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIÉS PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	Excusés	Absents
VALLET Yohann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation		X	
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication	X		

ORDRE DU JOUR :

PREAMBULE

I. INFORMATIONS DIVERSES

   A. RETOUR SUR LE COLLEGE DES PRESIDENTS DU 4 MARS 2022 :

   B. DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

   C. DIVERS

II. CALENDRIER DISTRICT

III. JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 2022

IV. MEDAILLES DE DISTRICT / DE LIGUE

V. ARBITRAGE

VI. REUNION DE SECTEUR

   A. REFORME DES COMPETITIONS JEUNES

   B. REFORME HORAIRE DES CHAMPIONNATS

VII. POINT RESSOURCES HUMAINES

PREAMBULE

En cette période difficile, le Comité de Direction souhaite exprimer son soutien et sa solidarité au peuple Ukrainien. Le Président souhaite que ce conflit au sein même de l'Europe amène l'ensemble de la famille du football à réfléchir aux comportements de chacun sur les terrains. Si la violence n'a pas sa place dans le monde, elle ne l'a encore moins dans le Football. Le District Drôme-Ardèche de Football continuera à réprimer avec détermination tout acte de violence dans les enceintes sportives du territoire. Enfin, toutes infractions à l'article L 332/1 du code du sport seront ferment sanctionnées.

Toujours dans un souci de d'écoresponsabilité et en raison de l'augmentation des prix du carburant, le Président rappelle qu'il est important de privilégier le covoiturage pour l'ensemble des composantes du District.

I. INFORMATIONS DIVERSES

A. RETOUR SUR LE COLLEGE DES PRESIDENTS DU 4 MARS 2022 :

- L'Assemblée Fédérale aura lieu le 12 novembre 2022 à Paris.
- Après deux ans de disette, le FFF Tour va être restauré.
- Réflexion autour de la création d'une D3 Féminine.
- Les votes en AG Fédéral seront prochainement répartis de la manière suivante : 50% voix clubs / 50% voix instances.
- Les Présidents de la FFF et des Ligues pourront effectués trois mandats maximums.
- Une étude est en cours afin que les différentes installations sportives des établissements scolaires du territoire puissent davantage être utilisés par les clubs.
- La pyramide des compétitions du foot amateur va être réétudié.
- La régionalisation de la formation débutera à compter du 1er juillet 2022
- Les licences dirigeants et volontaires seront remboursées à hauteur de 50% (relevé N°3)
- Le partenaire VOLKSWAGEN éprouve des difficultés pour livrer les véhicules financés en partie par le FAFA. Le budget restant servira à financer des bornes électriques.

B. DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Le Président informe de la signature d'une convention qui régira le développement du football en milieu scolaire au sein du département de la Drôme. Cette signature s'est déroulée le lundi 7 mars à Larnage en présence de Mme CLAPOT (Députée de la première circonscription de la Drôme), de l'USEP, de l'UNSS et du CDOS 26.

Il informe également d'un rendez-vous au collège du grand serre dans le but d'harmoniser l'ensemble des conventions relatives aux classes foot et aux sections sportives du territoire. Cette réunion de travail a réuni :
- M. le Directeur Académique des services de l'éducation nationale
- M. le Conseiller Pédagogique Départemental
- Mme la Principale du collège du Grand Serre
- M. le Chef des Sports du Département de la Drôme
- M. l'intervenant du Conseil Départemental sur la section sportive du Grand Serre
- Un représentant de la Mairie du Grand Serre
- Yohann VALLET (CTR PPF)
- Jean-François VALLET (Président DDAF)

C. DIVERS

1. JF. VALLET fait un retour rapide sur la réunion organisée par la LAuRAFoot au sein du District le jeudi 10 mars dans le cadre des dispositifs liés à l'apprentissage pour la saison 2022/2023. Il salue les nombreux clubs représentés lors de cette réunion. Il remercie la LAuRAFooT et son intervenant Francis HUDRY pour la qualité de son intervention et de la pertinence de cette présentation au regard du besoin des clubs concernant la

pérennité de leurs emplois. Il remercie également le CDOS 26 et la DSDEN pour leur intervention lors de cette réunion.

2. Le Président fait retour de la réunion qui s'est déroulée au FC CHEYLAROIS dans le cadre du Programme Educatif Fédéral : « Projet SENEGALOIS ». Il félicite le club pour l'engagement de ce club dans cette action d'envergure.

3. Le Président informe les membres du nombre de jour de mise à disposition du CTR PPF à la LAuRAFoot : 44 jours annuel.

4. Enfin, il effectue un retour sur la réunion qui s'est déroulée au District dans le cadre du projet de fusion entre les clubs de l'INDEPENDANTE BLACHEROISE et l'AS VANSEENNE.

II. CALENDRIER DISTRICT

Une revue du calendrier et des prochaines échéances est effectuée. L'importance de signaler l'ensemble des évènements du District est une nouvelle fois soulignée.

III. JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 2022

À la suite des différentes propositions effectuées par les membres du Comité de Direction, la liste des 9 bénévoles Drôme-Ardéchois qui participeront à la Journée Nationale des Bénévoles 2022 est établie. Ces 9 bénévoles participeront à la finale de la Coupe de France qui se déroulera le weekend du 7 mai à Paris.

NOM Prénom	CLUBS
JAN Bernard	FC PEAGEOIS
VERNET Romain	ST ANDEOL
BRUYAT Pascal	CD DDAF
TIBOLLA Bernard	PIERRELATTE
MONTAGNE Pierre	ST BARTHELEMY DE VALLS
POUZOL Gilbert	TOURNON
MARTIN Yanic	CLERIEUX ST BARDOUX
FLEURY Jérome	ROCHEPAULE
MARLHIN Alexandre	CD DDAF

IV. MEDAILLES DE DISTRICT / DE LIGUE

À la suite des différentes propositions effectuées par les membres du Comité de Direction, une liste des futurs médaillés de District et de Ligue est établie. Elle sera à compléter lors d'un prochain Comité de Direction.

V. ARBITRAGE

N. BRUNEL informe l'assemblée que le District comporte 247 arbitres pour la saison 2022-2023. Il précise également que 30 arbitres ont été formés au cours de la saison (dont 10 féminines). De ce fait, le nombre d'arbitre est revenu à celui qu'il était avant la période Covid.

Il propose la candidature de M. Baptiste PROTOY à la présidence de la commission du statut de l'arbitrage. Cette candidature sera votée lors d'un prochain comité de direction.

Dans un souci d'efficience dans la gestion des dossiers médicaux et après proposition du bureau, il informe qu'A. CROCHET (chargée de missions) aura à charge, dès la saison prochaine, d'administrer les dossiers médicaux des arbitres en vérifiant leur complétude en lien avec G. GALES.

VI. REUNION DE SECTEUR

A. REFORME DES COMPETITIONS JEUNES

À la suite de la première réunion de secteur, il apparaît impossible de mettre en place cette réforme dès la saison 2022-2023. Celle-ci sera proposée lors d'une prochaine AG et sera votée pour mise en application à compter de la saison 2023-2024.

La présentation de cette réforme aura été présentée dans l'ensemble des secteurs le 4 avril. Une synthèse des retours sera effectuée au Comité de Direction du 25 Avril. Une décision sera prise pour la mise en place et le vote à l'Assemblée Générale.

B. REFORME HORAIRE DES CHAMPIONNATS

Cette réforme souhaite être mise en application dès la saison 2022-2023 mais doit dans tous les cas être votée en Assemblée Générale. La date de la prochaine Assemblée Générale sera donc positionnée en amont de la prochaine saison sportive (2022-2023)

VII. POINT RESSOURCES HUMAINES

Le président informe les membres du comité de direction des points R.H. (Ressources Humaines) suivants :

Concernant les arrêts maladies de l'équipe technique :

- E. RAVET – Educatrice départementale, est prolongée jusqu'au 10 juin 2022.
- L. PONT – Educateur départemental, est prolongé jusqu'au 30 avril 2022.

Par ailleurs, une demande de congés sans solde pour la durée d'un an (renouvelable deux fois) a été reçue en date du 14 février 2022 de D. BURAIS – C.T.D. D.A.P. Cette demande est validée avec un départ au 01 juillet 2022. Le président informe également l'assemblée de la mise en place d'un appel à candidature pour pallier ce congé sans solde du C.T.D. D.A.P. Ce recrutement sera réalisé en collaboration avec la LAuRAFoot et la D.T.N.

Enfin, le Président effectue une présentation du dossier relatif à A. DAVID – Technicien marketing/communication.

L'ensemble des membres du Comité de Direction donne délégation aux membres du Bureau concernant la gestion complète de tous les dossiers R.H.

Le Président,
Jean-François VALLET

Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD